



Angoulême, le 19 avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Opération de contrôles routiers coordonnés en direction des poids-lourds et véhicules utilitaires de moins de 3.5 tonnes

- - - - -

Une opération de contrôles routiers coordonnés en direction des poids-lourds et des véhicules utilitaires de moins de 3.5 tonnes s'est déroulée jeudi 18 avril 2019 sur la RD951, à hauteur de Confolens. Elle a mobilisé 20 agents des services de l'État qui ont constaté 22 infractions, dont :

- surcharges de véhicules,
- non respect du temps de conduite et du temps de repos,
- vitesse excessive,
- présentation d'une attestation de travailleur détaché périmée,
- non présentation des titres de circulation pour le transport des animaux vivants,
- non respect de la durée du temps de travail,
- téléphone au volant

Les contrôles portaient notamment sur le respect des règles du code de la route, la lutte contre les trafics frauduleux, la réglementation sociale européenne et française, et la santé animale.

Ils ont associé la Gendarmerie nationale, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

La préfecture de la Charente rappelle que ces opérations ont vocation à se renouveler, à échéances régulières.